



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2023

Avis est par les présentes donné que les séances ordinaires du conseil municipal de Piopolis, pour l'année 2023, se tiendront les mardis, à 19 h 00 à la salle de l'édifice municipal de Piopolis située au 403 rue Principale aux dates suivantes :

17 janvier	2 mai	5 septembre
7 février	6 juin	3 octobre
7 mars	4 juillet	7 novembre
4 avril	15 août	5 décembre

DONNÉ à Piopolis ce 19^e jour de décembre deux mille vingt-deux.

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et greffière-trésorière